

DÉLINQUANCE À ANNABA

La Sûreté de wilaya en alerte

Bien qu'il marque des coups quotidiens contre la délinquance et les bandes de truands spécialisées dans les agressions et les vols, le corps de la Sûreté de wilaya de Annaba est en alerte maximum, alerte justifiée par différentes affaires survenues récemment.

L'assassinat par arme à feu et dans des conditions non encore élucidées d'un jeune de 26 ans en fin d'après-midi du vendredi 20 février 2009 à Sidi Salem n'est pas le moindre. Il s'agissait du fils d'un policier à la retraite. Selon des sources policières, il aurait des antécédents judiciaires de par son implication dans différentes affaires d'im-migration clandestine, d'agres-sions, vol et trafic de drogue.

Cet assassinat a eu pour conséquence la mise sur la sellette de la responsable du commissariat de police de cette cité populaire forte de 50 000 habitants. Sa hiérarchie lui aurait reproché son manque de fermeté dans le maintien de l'ordre. L'autre fait

motif de cette alerte est la réaction du père de l'ex-directeur des renseignements généraux. Malgré ses dénégations, ce dernier avait été condamné en mai 2006 à trois ans de prison ferme pour divers délits de droit commun. Peine qu'il purge depuis, au centre de rééducation Allelick de Annaba. «Mon fils est en grève de la faim pour protester contre la disparition de la demande de recours qu'il a adressée à la Cour suprême et dont on ne trouve aucune trace à ce jour.

La confirmation de la sentence a été prononcée sur le seul appel du procureur près le tribunal de Annaba. Alors qu'il lui reste à peine deux mois à purger, mon fils risque d'être transféré dans les prochains

jours à la prison de Tébessa. D'où la grève de la faim qu'il a entamée depuis plusieurs jours et qui se poursuit toujours», souligne le père dans une correspondance adressée au président de la République et à la presse. Après la tentative d'un automobiliste d'écraser avec sa voiture une policière au moment où celle-ci contrôlait ses documents de circulation, l'agression ce dernier mercredi d'un de ses collègues a fait le tour de la place publique à Annaba. Parce qu'il aurait tenté d'accomplir sa mission de maintien de l'ordre, il a été pris à partie par deux énergumènes. Ces derniers l'auraient tabassé avant de prendre la fuite. Et comme si cela ne suffisait pas, voilà que s'élève une autre voix, celle de A. Boussouf, président du bureau de l'Association des retraités de la Sûreté nationale (ARSN) à El-Tarf. Il a dénoncé

la situation à la limite de la pauvreté et de la mendicité dans laquelle vivent les retraités de la police.

M. Boussouf a appelé à l'indexation de la pension sur les salaires de leurs collègues toujours en fonction, l'octroi de la prime de départ à la retraite et de la médaille du mérite ainsi que l'autonomie de la caisse de retraite de la Sûreté nationale. «(...)Dans ce contexte, nos retraités n'ont pas manqué de mettre en exergue les avantages accordés aux retraités des autres corps constitués, notamment le droit de recourir à la grève pour exprimer leurs revendications par le biais de leur syndicat.

L'ensemble des retraités souhaitent ardemment que la DGSN soit rattachée au MDN pour leur permettre de bénéficier des avantages au même titre que les militaires», précise le président de l'ARSN.

A. Bouacha

BOUIRA

Regroupement des agriculteurs à la CRMA

Dans le cadre du cycle de rencontres initié par la DSA autour du contrat de performance, un regroupement a eu lieu mercredi dernier au niveau de la salle de conférences de la CRMA de Bouira.

Ce regroupement a vu la participation de plusieurs responsables du secteur, notamment le directeur des services agricoles, le directeur de la succursale Badr, le subdivisionnaire de l'agriculture de Bouira, le directeur de la CRMA ainsi que le président de l'UNPA de wilaya, des dizaines de cadres du secteur et des agriculteurs. Ainsi, et c'est parce que la rencontre est avant tout d'ordre sensibilisateur, le subdivisionnaire de la daïra de Bouira, qui présenta le secteur au niveau de sa subdivision, a insisté auprès des agriculteurs sur la nécessité d'adapter à l'agriculture de nouvelles méthodes et de nouveaux matériels sans lesquels aucune amélioration quantitative ni qualitative ne peut avoir lieu. Et pour étayer ses dires, le subdivisionnaire a donné l'exemple d'un céréaliculteur modèle au niveau de la wilaya de Bouira qui a suivi pendant les

années des itinéraires techniques en se basant sur les conseils prodigués par des ingénieurs. Le résultat est fort éloquent puisque l'hectare de blé cultivé qui produisait jusque-là moins de 20 q, aujourd'hui, grâce à ces méthodes et techniques, a dépassé la barre des 60 q.

De son côté, le directeur de la succursale Badr a intervenu pour parler du nouveau produit initié par les pouvoirs publics à l'endroit des agriculteurs, à savoir le Rfig, ou le crédit sans intérêt.

Le premier responsable de la Badr a expliqué les conditions d'éligibilité à ce crédit ainsi que la durée de son remboursement qui ne saurait dépasser les 18 mois. Passé ce délai, l'agriculteur se verrait imposer les taux en cours sur le marché. L'autre responsable à intervenir est le directeur de la CRMA qui a parlé des différentes polices d'assurance existantes au niveau de la caisse régionale, ainsi que les bénéfices que les agriculteurs tireraient en assurant leurs produits. «Le plus souvent, dira-t-il, les agriculteurs ne se rendent compte de

l'importance de ces assurances qu'une fois que la catastrophe surgit.» Ainsi, au cours de cette rencontre, les nouveaux produits introduits par la CRMA dans la nomenclature des risques à assurer ont été énoncés notamment celui des maladies cryptogamiques de la pomme de terre, comme le mildiou, ou encore les assurances contre le gel, la grêle, la neige et le sirocco pour l'olivier.

L'autre volet évoqué par le directeur de la CRMA concerne le Syrpalac sur qui beaucoup d'encre a coulé. Ainsi, le directeur expliquera qu'au niveau de la wilaya de Bouira, les 4 500 t de pomme de terre stockées au niveau des 17 chambres existantes sont toutes prises en charge tant concernant les frais de stockage, et qui ont coûté la bagatelle de 20 millions de dinars à la caisse, que dans le cadre des primes de compensation qui sont versées pour les stockeurs et les producteurs avec 5 DA chacun comme plafond, et qui ont coûté la somme de 40 millions de dinars à la caisse.

Y. Y.

AÏN-DEFLA

Ils volaient les marchandises aux routiers : 5 mandats de dépôt à El-Hoceïnia

Les éléments de la gendarmerie d'El-Hoceïnia, dans la daïra de Boumedfaâ, viennent de mettre fin aux agissements d'une bande organisée qui se livrait, depuis 6 mois, à des vols de marchandises se trouvant à bord de camions.

Ils profitaient quand les chauffeurs se garaient pour la nuit sur l'esplanade de la station-services située à 500 m à l'entrée d'El-Hoceïnia, sur la route de Boumedfaâ.

L'été dernier, cette bande de malfaiteurs opérait au niveau du col Kandek, mais grâce à l'étroite surveillance installée sur ce passage, ils ont été débusqués.

C'est pourquoi les malfrats ont déplacé leur champ d'opération au niveau de la station-services où les routiers

marquaient une halte pour la nuit. Selon des sources bien informées, cette bande opérait entre 1h et 4h du matin, une tranche de la nuit où les chauffeurs, exténués, s'enfoncent dans un sommeil profond. Mais combien d'entre eux, le matin au réveil, ont constaté que leurs conteneurs étaient vides. On indique, par ailleurs, que le groupe, pour ne pas être dérangé lors de ses agissements nocturnes, lançait des pierres sur les toits des habitations du voisinage

pour faire peur aux occupants et les inciter à se terrer chez eux. C'est après le dépôt d'une multitude de plaintes au niveau de la brigade, que les gendarmes ont élaboré un plan de surveillance et dans la nuit du jeudi 26 février, 8 individus ont été pris en flagrant délit. Dans le cadre du déroulement de l'enquête, les perquisitions opérées dans leurs domiciles, des gendarmes ont mis la main sur d'importants lots de produits divers allant de l'électroménager aux boîtes de lait pour enfants, en passant par les détergents. Les 8 membres ont été arrêtés

et présentés au parquet de Miliana auquel est rattachée la commune d'El-Hoceïnia.

Après avoir été entendus par le juge d'instruction, 5 d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt, 2 autres mis en examen judiciaire et le 8^e doit comparaître directement le jour où l'affaire sera jugée.

Les routiers et les habitants ont poussé un grand ouf de soulagement. Cependant, 3 autres mem-bres de la bande, dont le cerveau, l'homme à l'Express blanche, sont en fuite et activement recherchés.

Karim O.

MASCARA

Le P/APC d'Alaïmia condamné à une amende

Nous apprenons de source bien informée que le P/APC de Alaïmia, dans la daïra d'Oggaz, wilaya de Mascara, a été condamné à 5 000 DA d'amende par le tribunal de Tighennif pour refus de procéder à la démolition de sa propre habitation construite illicitement. Rappelons que celui-ci avait fait l'objet d'une suspension le 20 octobre 2008 et avait été remplacé par l'un de ses pairs.

D'autre part, l'ancien P/APC de Mascara, de 1997 à 2002, qui avait été condamné par le même tribunal à 3 ans de prison ferme, 2 000 DA d'amende et 2 millions de dinars de dommages et intérêts vient d'être suspendu de sa qualité de membre de l'actuelle Assemblée populaire communale de la même ville. Il avait été traduit en justice après les conclusions d'une commission de la Cour des comptes : l'affaire portait sur la mauvaise gestion.

M. Meddeber

LIGNE TEBESSA-ANNABA

Un train percute un piéton

Un train de marchandises a violemment percuté, mardi dernier, un piéton au passage à niveau principal, reliant le quartier de la Remonte au centre-ville. Il a été évacué en urgence, dans un état grave, vers le secteur sanitaire. Selon de sources médicales, son état reste critique. Ce grave accident est survenu à moins d'une semaine de la réouverture de la ligne ferroviaire Tébessa-Annaba qui, rappelons-le, a été fermée durant plus de 10 années.

Le coup d'envoi est prévu ce samedi à 4h30 et le retour de Annaba à 17 h.

Saâdallah Djamel

BISKRA

L'intégration au Maghreb arabe en débat

Le processus d'intégration dans la région du Maghreb a été débattu au colloque national organisé à l'université de Biskra par le laboratoire des recherches et études sur les relations internationales et le département des sciences politiques.

Cette rencontre, indique le coordinateur de la manifestation, Omar Farhati, vise à «dresser un état des lieux du niveau atteint par le processus d'intégration du Maghreb, envisager les formules d'activation de ce processus, déterminer les écueils et tenter d'expliquer d'une manière académique les reculs». L'intégration des pays des mêmes aires géographiques est devenue aujourd'hui «un processus prépondérant» à tous les niveaux social, économique et culturel, a noté le même universitaire, estimant nécessaire de préparer cette intégration «progressivement» en lui assignant «des priorités» et «en jetant des bases solides» pour chaque étape à franchir. Les intervenants ont noté en outre que l'intégration régionale constitue un moyen efficace pour «affronter les défis et les phénomènes» engendrés par les mutations des relations internationales.

Les séminaristes ont également débattu de l'approche théorique des intégrations régionales, les exigences de l'intégration maghrébine, l'effet de l'environnement extérieur sur l'intégration et les perspectives de l'intégration maghrébine. Prévu pour deux jours, ce colloque fait partie du programme scientifique 2008/2009 du département des sciences politiques de l'université de Biskra.

APS